

PRÉFET DU LOT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

portant sur une demande de renouvellement et d'extension d'une autorisation d'exploiter une carrière et ses installations annexes aux lieux-dits « Vignes Grandes » : section A2, parcelles n° 766p, 767p et 768p et « Combe Courte » : section A2, parcelles n°472p, 473, 474, 475p, 476p et 482p sur la commune de GIGOUZAC par la SARL CARRIÈRES RAMOS FERREIRA

Par arrêté n° E-2017- 258 en date du 6 octobre 2017, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours, est prescrite du mardi 7 novembre 2017 au samedi 9 décembre 2017 inclus.

La rubrique 2510-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) détermine un rayon d'affichage de 3 km pour l'enquête publique. Cette enquête concerne donc les communes de Gigouzac (lieu d'implantation et siège de l'enquête), Boissières, Maxou, Mechmont, Francoules, Ussel, Montamel, Saint Germain-du-Bel-Air, Peyrilles, Uzech et Saint-Denis-Catus.

Toute information technique peut être demandée à M. Félicien Ramos Ferreira, gérant de la SARL, soit par téléphone (06 80 42 46 67) ou par courriel (carrieres-ferreira@hotmail.fr).

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à disposition du public à la mairie de Gigouzac afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, sera déposé en mairie de Gigouzac (siège de l'enquête), où le public pourra y consigner ses observations.

Monsieur Jean-Michel FOURRIER, commissaire-enquêteur, désigné par le Tribunal administratif de Toulouse en date du 1^{er} septembre 2017, se tiendra à la disposition des personnes qui désirent lui faire part directement de leurs observations sur l'opération projetée, selon le calendrier suivant :

Mairies	Dates	Heures
GIGOUZAC	Mardi 7 novembre 2017	14h00 – 17h00
	Mercredi 15 novembre 2017	9h00 – 12h00
	Samedi 25 novembre 2017	9h00 – 12h00
	Vendredi 1 ^{er} décembre 2017	15h00 – 18h00
	Samedi 9 décembre 2017	9h00 – 12h00

Le dossier est également accessible en ligne sur le site Internet des services de l'État du Lot (www.lot.gouv.fr) et sur le site de la mairie de Goigouzac (<https://gigouzac.jimdo.com/>)

Pendant la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier est ouvert au public sur un poste informatique situé à la Direction Départementale des Territoires du Lot – Unité des Procédures – 127 Quai Cavaignac à Cahors, aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux au public.

Le public peut faire parvenir ses observations et propositions à l'adresse électronique suivante : ddt-sg-bp@lot.gouv.fr

Cette disposition est valable du mardi 7 novembre 2017 à 14h00 au samedi 9 décembre 2017 à 12h00.

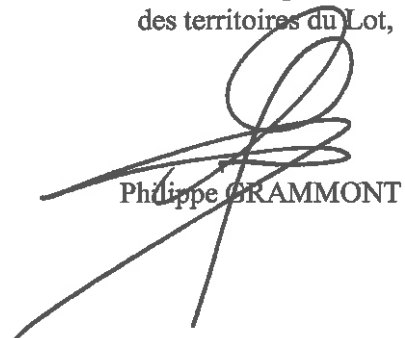
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions pourront également être adressées par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur avec la mention « Carrières Ramos Ferreira » à la mairie de Gigouzac, siège de l'enquête.

Un mois après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un délai d'un an à la DDT du Lot, sur le site des services de l'État du Lot (www.lot.gouv.fr) et à la mairie de Gigouzac .

La décision prise par le Préfet du Lot à l'issue de la procédure sera un arrêté d'autorisation assorti du respect de prescriptions ou un arrêté de refus du projet.

Cahors, le 6 octobre 2017

le Directeur départemental
des territoires du Lot,



Philippe GRAMMONT